



Amelanchier ovalis

Amélanchier des bois

Descriptif de l'essence

Famille : Rosacées

Origine : Sud de l'Europe / Est de l'Asie / Nord de l'Afrique

Indigénat : Indigène national

Statut : **Espèce protégée - Ne pas planter**

Hauteur : 3 m - Petit développement

Envergure du houppier : 2 m

Port : Étalé

Vitesse de croissance : Lente

Longévité : Moyenne (100 à 200 ans)

Feuillage : Petites feuilles oblongues

Écorce : Écorce brune

Floraison : Grappes blanches

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Fructification : Fausse drupe

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Paysage et cadre de vie

Densité du feuillage : Moyenne

Petit arbre ornemental à couronne ovoïde étalée

Très bon marqueur saisonnier : floraison blanche abondante au printemps, fruits noir bleuté, feuillage orange rouge en automne, écorce luisante brun violacée en hiver

Évocateur d'ambiance champêtre

Potentiel allergisant des pollens : Moyen

Services écosystémiques rendus

0											
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Régulation du climat local : Capacité quasi nulle d'effet d'ombrage due à la petite hauteur de l'arbre ainsi qu'à ses petites feuilles.

		3									
--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Régulation quantitative de la ressource en eau : Capacité faible à réguler la quantité d'eau pluviale. Les faibles dimensions de l'arbre, ses petites feuilles moyennement denses favorisent peu l'absorption de l'eau et la transpiration. Son système racinaire développé favorise néanmoins l'infiltration de l'eau en surface et en profondeur.

			4								
--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Intérêt pour la biodiversité : Fruits très appréciés des oiseaux qui peuvent piller complètement les arbres. Floraison abondante, bien visitée par les abeilles.



Crédits photos : J.E. Michaut, B. Morlon, B. Serres / Ville de Paris

L'essence à Paris

Très rare à Paris, plusieurs sujets rue Amelot (11^e).

Sites de plantation recommandés

La plantation de cette essence est proscrite en raison de son statut protégé en région Ile-de-France, conformément à l'arrêté du 11 mars 1991. A ce titre, cette espèce végétale menacée bénéficie d'un statut de protection légale afin de prévenir sa disparition et de permettre la conservation des biotopes correspondants. En plantant cette essence, il existe en effet un risque de modification de son patrimoine génétique, alors que celui-ci fait l'objet d'une préservation.

Conditions de plantation

Exposition

Soleil	Mi-ombre	Ombre	Indifférent
--------	----------	-------	-------------

Type de sols

Argileux	Sableux	Organique	Indifférent
----------	---------	-----------	-------------

Besoins pH	Gradient trophique	Très acide	Acide	Neutre	Basique	Très basique / Hyper alcalin
Besoins en eau	Gradient hydrique	Saturé	Humide	Intermédiaire / Frais	Mésophile	Sec / Très sec

Adaptation aux conditions climatiques

Sécheresse : Résistant

Épisodes de chaleur : Résistant

Température minimale tolérée (rusticité) :
Très rustique (inférieur à -15°C)

Spécificités de gestion

Tolérance à la taille : Faible

Tolérance à la taille architecturée : Non

Présence d'épines : Non

Principales pathologies et parasites : RAS

Retours d'expériences en milieu urbain

Éléments particuliers suite aux observations terrains : Écartement optimal de 2 m.

Approvisionnement en pépinière : Facile à moyennement facile

Conditionnement : Uniquement motte et conteneur

Formes culturales possibles : Cépée

A RETENIR

Atouts

- Fort intérêt paysager (floraison, couleurs automnales)
- Résistant à la sécheresse, aux épisodes de chaleur et aux vagues de grand froid

Limites et contraintes

- Effet d'ombrage quasi nul
- Potentiel allergisant moyen des pollens
- **Espèce protégée : à ne plus planter**